



DECLARATION LIMINAIRE

CAPL 2

MUTATIONS des CONTROLEURS

12/06/2019

Monsieur le Président,

Cette CAP locale se tient dans un contexte particulièrement difficile et conflictuel.

Difficile, comme le montrent les **résultats de l'observatoire interne 2018** :

- 76 % des agents ayant participé pensent que la DGFIP évolue dans le mauvais sens.
- 69 % estiment que le rythme des réformes est trop rapide.
- 68 % sont insatisfaits de la reconnaissance de leur travail.
- 59 % estiment travailler dans l'urgence.
- 58 % sont insatisfaits de la rémunération.
- 54 % sont insatisfaits de leur charge de travail et la trouvent trop importante.

Conflictuel puisque depuis plusieurs mois, des grèves et mobilisations sont menées par les agents des Finances publiques.

F.O.- DGFIP dénonce à nouveau aujourd'hui la désinformation de ce gouvernement qui présente la **transformation de la Fonction publique** comme « *devant promouvoir le dialogue social et respecter les garanties des agents...* » alors qu'en réalité ce dispositif remet en cause le Statut Général des fonctionnaires, casse les garanties collectives et précarise la Fonction Publique.

En effet, il prévoit, entre autres, de supprimer les CHS-CT et les CAP, ouvre la porte à la mobilité forcée des fonctionnaires et à des détachements d'office, y compris dans le secteur privé, à des plans de départs ainsi qu'à des ruptures conventionnelles collectives !

FO-DGFIP revendique le retrait pur et simple de cette loi, outil de démantèlement de la Fonction publique, porteuse d'atteinte aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

Et ce ne sont pas vos annonces de vendredi relatives à la **géographie revisitée** dans le département qui rassureront les collègues sur leur devenir puisque le réseau DGFIP du Bas-Rhin est tout simplement pulvérisé.

Pour **F.O.- DGFIP**, augmenter la présence des services publics dans les territoires, ce n'est pas remplacer les services de la DGFIP par un agent multitâche mis à disposition dans une maison « France Services », nouveau vocable en remplacement des MSAP (Maison de Services au Public), avec une station informatique connectée.

Pour **F.O.- DGFIP**, nos concitoyens sont en droit d'attendre autre chose que des permanences aléatoires, des services en ligne, ou des fisc-trucks écumant les territoires, faisant d'eux des administrés de seconde zone.

F.O.- DGFIP exige de plus le retrait du plan mortifère de géographie revisitée du Ministre Darmanin, l'abandon de l'expérimentation des agences comptable dans les secteurs public local et hospitalier, et l'arrêt des suppressions d'emplois.

Vous ne pourrez pas compter sur FO DGFIP pour négocier la longueur de la chaîne et le poids du boulet ou négocier la longueur de la corde et l'épaisseur du nœud.

De manière évidente, **les agents des Finances publiques sont sacrifiés** sur l'autel des économies budgétaires, avec toutes les conséquences que cela pourra avoir sur leur vie professionnelle et familiale.

F.O.- DGFIP continuera de défendre notre réseau et nos missions et continuera de représenter et défendre les agents de la DGFIP et de la DRFIP !

Car, pour nous, il est clair que ce plan de restructuration est en réalité un plan de démantèlement qui s'inscrit dans un projet sans précédent de contraction de notre réseau actuel de proximité et de QUALITE.

Puisque nous sommes en CAPL, permettez-nous de faire un premier pré-bilan des départements préfigurateurs des **nouvelles règles de mutation** qui seront généralisées en 2020 ; le moins que l'on puisse dire c'est que la cacophonie règne...

Certains départements préfigurateurs n'ont pas réuni les organisations syndicales, alors que d'autres ont fait 2 voire 3 réunions.

Les documents fournis aux agents pour faire remonter leur demande diffèrent également.

Alors vous comprendrez aisément nos craintes quant à l'application des règles de gestion pour 2020.

Pour revenir à la **CAPL de ce jour**, nous constatons qu'avant ce mouvement local, il y avait 90 vacances d'emplois (contre 72 hors SDE en 2018). Après ce mouvement, il restera 33 vacances (contre 28 en 2018).

On peut donc affirmer que la situation des effectifs dans le Bas-Rhin s'est encore aggravée, pour ne pas dire plus !

Nous dénonçons aussi l'enchaînement des événements : les annonces concernant la nouvelle cartographie des services du département vient après les demandes de mutation et d'affectation... Vous avez ainsi laissé certains collègues faire une demande pour un service qui devrait déménager sous peu sans qu'ils en aient connaissance... Vous avez même fait la promotion du PELP sur Ulysse 67 sans informer que ce service pourrait déménager à Molsheim avant 2022... Ce n'est pas correct pour ces collègues !

Enfin, nous nous interrogeons sur le **gel opportun de 3 emplois** de contrôleurs à l'Imeuble Strasbourg Vosges, à la Trésorerie de Brumath et à la Trésorerie de Strasbourg et Eurométropole. Ainsi, ces trois emplois ne sont pas accessibles à des collègues qui pourraient y prétendre et qui seront affectés sur un autre service. Nous attendons donc vos explications sur ce point.

Pour conclure, le propre d'une organisation syndicale est de porter et faire aboutir ses revendications.

FO DGFIP 67 rappelle son attachement à des **règles de gestion qui profitent à tous** les agents :

- la création de 2 mouvements nationaux par an afin de combler la vacance d'emploi et de donner satisfaction aux collègues qui souhaitent changer d'affectation
- la suppression des affectations ALD, statut préjudiciable aux agents
- le rétablissement du droit au retour dans le département pour les agents promus de C en B
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité,
- le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires A, B et C

FORCE OUVRIÈRE déploie et déploiera toute son énergie afin d'obtenir le meilleur pour tous les agents.